



## L'ouverture du marché de l'électricité contribuera à la sécurité de l'approvisionnement

L'étude relative à la «System Adequacy» publiée par l'Office fédéral de l'énergie montre, sur la base de plusieurs scénarios, que l'approvisionnement de la Suisse en électricité est garanti jusqu'en 2035. Le renforcement du marché devient prioritaire et son ouverture complète pour les consommateurs constitue un élément central. Aux yeux d'economiesuisse, cette ouverture et l'intégration de la Suisse dans les marchés environnants vont dans la bonne direction. L'organisation préconise en outre de mettre rapidement un terme au système de subventions actuel.

L'étude relative à la «System Adequacy» de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) pose les bases pour évaluer notre sécurité d'approvisionnement en électricité. Au vu des conclusions de l'étude, l'OFEN souhaite ouvrir complètement le marché de l'électricité. Un approvisionnement électrique sûr et des prix compétitifs sont vitaux pour l'économie. economiesuisse s'engage depuis des années en faveur de l'ouverture totale du marché de l'électricité et de l'abandon du système actuel de subventions. L'organisation salue la volonté nouvelle de l'OFEN d'ouvrir entièrement le marché de l'électricité.

### Une meilleure intégration au marché européen

L'ouverture totale du marché est un passage obligé pour assurer l'approvisionnement en électricité de demain et l'intégration du marché suisse

dans le marché électrique européen. Un accès sans discrimination au marché intérieur de l'UE est primordial. L'idée est d'intégrer encore mieux la Suisse sur le marché européen et d'éviter une solution purement nationale, sachant qu'un approvisionnement autarcique ne serait pas judicieux, en plus d'être utopique. Des échanges transfrontaliers non discriminatoires contribueront à la sécurité de l'approvisionnement et à des prix avantageux.

## **Un approvisionnement électrique innovant et efficient grâce au libre choix des clients**

L'ouverture intégrale du marché mettrait fin à la discrimination des clients finaux. Ceux-ci ne peuvent choisir librement leur fournisseur d'électricité quand leur consommation annuelle est inférieure à 100 000 kWh. Une ouverture complète du marché remédiera à cette situation. Le libre choix des consommateurs stimulera l'innovation, l'efficacité et fera pression sur les coûts.

Après des années de statu quo, il importe d'ouvrir le marché rapidement. Cette ouverture devra faire partie de la révision de la loi sur l'approvisionnement en électricité, qui fera vraisemblablement l'objet d'une consultation à la fin de l'été 2018. Cette révision constitue le cadre idéal pour aborder simultanément et coordonner les différents éléments qui contribueront à notre approvisionnement électrique futur (y compris la redevance hydraulique).